

# Ehpad de Sablet : l'appel de Dominique Santoni reste lettre morte



Le 20 janvier dernier, [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental de Vaucluse, interpellait le gouvernement pour maintenir les Ehpad de Sablet et de Sainte-Cécile-les-Vignes. Les réponses à ces deux courriers se font toujours attendre.

Dominique Santoni s'impatiente. Ni Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ni Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie n'ont à ce jour formulé de réponse à sa requête. Une problématique qui exige pourtant de l'Etat « un positionnement clair ». Dans un contexte médiatique national cinglant, les Ehpad représentent pour les territoires ruraux un enjeu de taille alors même que les besoins [en matière de dépendance](#) de nos aînés grandissent. [Lors de l'assemblée du 26 novembre 2021](#), tous les conseillers départementaux se sont ralliés à la cause et ont clamé leur volonté de préserver ces deux Ehpad.



Ecrit par Linda Mansouri le 23 février 2022

A l'origine, une décision émanant de l'ARS prévoyant la reconstruction d'un Ehpad neuf de 94 places à Sainte-Cécile-les-Vignes, en lieu et place des deux Ehpad de Sablet (46 places) et Sainte-Cécile (66 places). « C'est bien la possible fermeture de l'établissement de Sablet qui se dessine alors qu'il est en parfait état d'entretien et sans problème d'équilibre financier. Fort de ses 46 lits et de ses 50 emplois, le [Tilleul d'or](#) doit continuer sa mission en faveur de nos aînés », expliquait la conseillère départementale Sophie Rigaut à l'origine de la motion votée à l'unanimité. « C'est à l'Etat qu'incombe la responsabilité de doter de moyens suffisants pour faire face aux besoins », abondait Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues.

Dans ses courriers, la présidente plaide pour la reconstruction d'un Ehpad de 80 places à Saint-Cécile-les-Vignes et pour le maintien des 46 places de celui de Sablet. Soit 14 places supplémentaires pour lesquels le Département s'engageait à faire un effort financier conséquent pour maintenir un établissement de proximité dans chacun de ces deux cantons. Elle sollicite donc l'accord des intéressés pour acter la reconstruction et « s'étonne vivement de n'avoir reçu aucune réponse officielle. »

Lire aussi : [A Apt, ces entrepreneurs qui veillent sur nos aînés en Ehpad](#)